

Descartes en mains

Votre journal municipal

Edition n°6

La mairie vous informe

Le printemps pointe le bout de son nez, avec la perspective également de voir s'éloigner la pandémie COVID, notamment avec la baisse des gestes barrières et la suspension du Pass vaccinal. Cela permet de se projeter plus favorablement dans l'élaboration d'une programmation culturelle, associée aux autres animations municipales.

Aussi, nous aurons le plaisir de vous proposer des animations sur des nouvelles thématiques : la nuit des musées, Partir en livre ou encore la semaine du goût, entre autres. Nous communiquerons sur chacune des animations en espérant vous compter nombreux à chacune d'elle.

Restant toujours à l'écoute de vos remarques à propos de la diffusion des informations, un écran TV en façade de la mairie a récemment été installé. Il permettra, à toutes et tous, d'accéder aux informations diffusées sur les réseaux ; sans pour autant y être connectés.

Depuis la fin d'année 2021, la réorganisation interne de la Mairie a permis de professionnaliser les fonctions concernant la communication et les animations culturelles grâce à Maud Ondet pour la partie Communication et Margaux Doucelin, nouvellement arrivée sur la fonction de Responsable du pôle Culture-Animations-Communication.



Charlotte Boisgard
Adjointe à la Culture et Communication



Mieux les connaître

Avec un BTS de Géomètre-Topographe et un MASTER en Aménagement du Territoire en poche, **Raphaël JOLIVET** fait ses premières armes au sein de bureaux d'étude et d'un Office Public de l'Habitat.

Il a rejoint la Mairie de Descartes en tant que **Directeur des Services Techniques** en Juillet 2015. Raphaël JOLIVET a aujourd'hui en charge un service d'environ 25 agents dotés de fortes compétences professionnelles, très impliqués et surtout, force de proposition.

Son objectif est de tout mettre en œuvre pour répondre aux doléances des élus, des habitants, améliorer le cadre de vie et mettre en exécution les choix inscrits au budget : un champ de missions qui va du changement d'ampoule au chantier à plusieurs millions d'euros.

La vieille pierre, les vieux bâtiments sont des attraits pour Raphaël JOLIVET. Le chantier de la Gare constituera un très bon challenge.

Soyons curieux !

Depuis l'exposition Gustave Trouvé organisée par la LACC, aucun descartois n'ignore le nom de cet inventeur né à La Haye le 2 janvier 1839.

Son père, marchand de bestiaux, ne voit pas d'un bon œil les activités de son fils : le dessin, l'observation du monde qui l'entoure, la mécanique et les mathématiques.

A sept ans, il construit sa première machine à vapeur, une minuscule pompe à incendie et enfin un spectacle de marionnettes à énergie éolienne. Il fera ses études à l'école impériale d'Arts et Métier d'Angers. A vingt ans, en 1859, il arrive à Paris où il travaillera à des inventions qui sont encore utilisées aujourd'hui.

Son intention n'est pas d'être connu mais bien d'améliorer les technologies existantes en déposant de nombreux brevets. Il a participé à la découverte d'utilisations multiples de l'électricité, de l'acétylène, il a quand même été particulièrement innovant lors de la miniaturisation de piles ou de mécanismes d'instruments médicaux par exemple. Mais que l'on ne s'y trompe pas, le fait qu'il ne soit connu que d'un public averti de nos jours n'enlève pas son extraordinaire implication dans les évolutions de son siècle.

Il meurt à Paris le 27 juillet 1902 à 63 ans. Il est enterré au cimetière de La Haye-Descartes. Une gravure de sa maison natale est visible à l'emplacement de l'actuel quartier Saint Lazare.

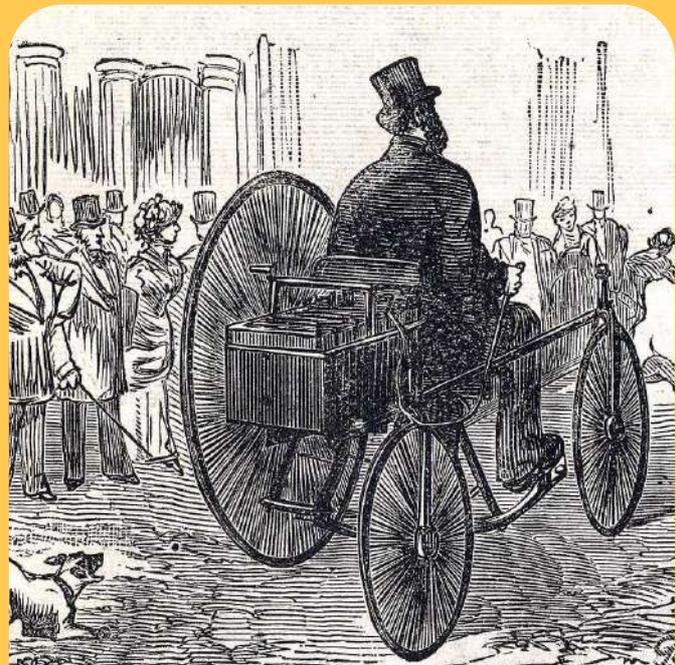


Fig. 138. — TRICYCLE DE M. TROUVÉ.

Informations du mois

Nuit européenne des musées

Concert Trio Musica Barocca
Samedi 14 Mai à 19h
A la Maison-Musée René Descartes

Heure philo

Philosophie de l'éducation
Vendredi 20 Mai à 16h
A la Maison-Musée René Descartes

Elections législatives

Dimanche 12 et 19 Juin

Pour une cafétéria ouverte

Un appel à candidature est actuellement ouvert pour la saison 2022.

Pour des marchés animés

En recherche de groupes musicaux. Envoyer votre candidature à serviceculturel@ville-descartes.fr



Que se passe-t-il ?

Le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** est le principal document de planification de l'urbanisme, au niveau communal (ou éventuellement intercommunal), pour définir la destination des sols et les règles qui s'y appliquent. Il définit les prescriptions indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles et celles réservées pour les constructions futures, etc. Il doit notamment exposer clairement le projet global d'urbanisme appelé Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui résume les intentions générales de la collectivité quant à l'évolution du territoire.

En se lançant dans la révision de son Plan Local d'Urbanisme, la commune va définir le devenir de son territoire pour les prochaines années.

Les élus souhaitent réviser le PLU en raison de nombreuses évolutions réglementaires et législatives qui ont eu lieu depuis la dernière approbation du PLU en vigueur (approuvé le 12 Juillet 2004). Ainsi, c'est une opportunité pour la commune d'actualiser ses besoins et ses objectifs en matière de développement et d'aménagement durable de son territoire.



Un travail de fond sera réalisé pour être en conformité avec le Code de l'Urbanisme.

La commune a retenu les modalités de concertation suivantes (application de l'article L.103-2 du code de l'urbanisme) : information sur le site internet communal <https://www.ville-descartes.fr/>, article dans le bulletin municipal, registre de concertation disponible en mairie, réunion publique. Les avis exprimés et consignés feront l'objet d'un bilan formalisé qui sera présenté au Conseil Municipal au plus tard lors de l'arrêt de projet et tenu à la disposition du public.

Cette concertation se déroulera pendant toute la durée des études nécessaires à la mise au point du projet de PLU. Le Maire en présentera le bilan au Conseil Municipal qui en délibérera et arrêtera le projet de PLU.

Vous avez la parole

Ces petites choses du quotidien... Qui n'a pas remarqué quelques incivilités constatées et regrettées? "La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres" est un célèbre adage qui permet de rappeler quelques principes permettant à chacun d'apprécier son quotidien.

Ta voiture, tu gareras !

La ville est dotée de nombreuses places de parkings, certaines vous permettant de stationner durablement (zone blanche) et d'autres pour des durées plus courtes (zones bleues). Ces dernières permettent le stationnement durant 1h30 et d'autres pour une durée de 30 minutes pour faire quelques courses (arrêt minutes). Le bon réflexe à avoir : mettre son disque à l'arrivée pour ne pas être verbalisé(e). Pour que chacun puisse profiter des commerces de proximité, nous comptons sur la responsabilité de toutes et tous.

Ton chien, tu surveilleras !

Il est récurrent de se promener dans les rues de Descartes et de trouver sur son chemin des excréments de chiens. Pourtant, la responsabilité d'avoir un animal de compagnie se prouve également dans cette situation. La ville de Descartes a mis en place plusieurs cani-crotte sur l'ensemble du territoire afin que nos amis à quatre pattes puissent se promener et que leurs maîtres ne laissent pas de traces.

Pour rappel, les résidus de crottes de chiens sont interdits sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces de jeux publics pour enfants. Tout propriétaire est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal. En cas de non-respect, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.



Tes déchets, tu trieras !

En 2017, 27 396 tonnes de déchets ménagers soit 522 kg par habitant étaient traitées sur le territoire de Loches Sud Touraine.

Diminuer les déchets est possible en proposant des solutions simples, peu chères et soucieuses de notre environnement dans notre commune.

Plusieurs moyens sont disponibles :

- ** Autocollants STOP PUB disponibles en mairie afin de limiter les publicités dans votre boîte aux lettres
- ** Le tri sélectif s'élargit dès avril 2022
- ** L'adoption de poules, suspendue par le service déchèterie suite à la Covid 19
- ** Le compostage individuel avec des propositions d'achats de composteur avec la Communauté de Communes Loches Sud Touraine (CCLST).

